

# L'ÉCOLE PRIMAIRE

JOURNAL

D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur

MERCIER & CIE., Editeurs

Prix de l'abonnement : UNE PIASTRE par an, payable d'avance

Les abonnements partent du premier janvier et ne se prennent pas pour moins d'une année. Ceux qui s'abonneront dans le courant de l'année recevront tous les numéros parus depuis le premier janvier. Toute correspondance concernant la rédaction devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, Ecole normale Laval, Québec; celles ayant rapport à l'administration, à MERCIER & CIE., 16, Côte du Passage, Lévis, P. Q.

SOMMAIRE. — Actes officiels — Compte rendu des procédés du Conseil de l'instruction publique à sa dernière assemblée. — PÉDAGOGIE : La méthode phonique. — METHODOLOGIE : L'orthographe d'usage — Leçon de grammaire, le verbe. — PARTIE PRATIQUE : Dictée I, Devoir d'invention II, Dictée III, L'horloge de ma chambrette, par Mlle Malvina Tremblay — arithmétique, problèmes — Leçon d'arboriculture — Éléments de chimie et de physique agricoles, (suite) — Poésie, pour mon fils.

## ACTES OFFICIELS

### COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Séances des 21, 22 et 23 octobre 1880.

Séance du 21.

PRÉSENTS : Mgr. l'Archevêque de Québec, NN. SS. les Evêques des Trois-Rivières, de Rimouski, de Montréal, de Sherbrooke, d'Ottawa, de St. Hyacinthe, de Chicoutimi, l'Hon. P. J. O. Chauveau, les Hons. Juges Jetté et Routhier, M. le Dr. Painchaud et P. S. Murphy, Ecr.

I. Lecture d'une lettre de M. le Dr. H. Larue, s'excusant de ne pouvoir assister régulièrement aux séances du comité.

II. Lecture d'une lettre du professeur Toussaint, demandant que le comité approuve son projet de faire certains changements à son traité d'arithmétique.

Le comité décide qu'il appréciera ces changements lorsqu'ils seront faits et lui auront été soumis.

III. Les plaintes portées contre l'inspecteur Boivin étant prises en considération, M. le juge Routhier, secondé par M. le juge Jetté, propose :

“ QUE ces plaintes étant frivoles, doivent être rejetées. ” — Adopté à l'unanimité.

IV. Le sous-comité d'examen des aspirants aux fonctions d'inspecteur d'écoles fait rapport que, dans sa séance du 25 août dernier, il a examiné MM. Tremblay, Bouchard, Simard, Belcourt et Côté, et qu'il a donné à chacun d'eux la note *suffisante*.

Il fait aussi rapport d'un travail préliminaire pour la préparation d'un programme d'examen.

Proposé par Mgr. de Rimouski :

“ QUE ce projet demande trop de connaissances chez les candidats, et que, en conséquence, la commission d'examen reçoive instruction de préparer un programme comprenant seulement les matières exigées par le programme d'études des écoles élémentaires, modèles, académiques, adopté en 1873, et par la dernière loi concernant l'enseignement du dessin. ” — Adopté.

V. Le sous-comité d'examen des livres classiques présente le rapport suivant :

PRÉSENTS : Mgr. l'Archevêque et N. N. S. S. de Rimouski et de Sherbrooke.

Le comité déclare qu'il croit devoir faire conditionnellement l'examen des livres qui lui ont été soumis, espérant que la loi passée à la dernière session sera ou modifiée ou rappelée.

Les livres soumis à l'examen sont :

*Petit vocabulaire à l'usage des Canadiens français*, par M. l'abbé Caron, Trois-Rivières.

*Petite grammaire très élémentaire*, par M. le Dr. H. Larue, Québec.

*Petite histoire des Etats-Unis très élémentaire*, par M. le Dr. H. Larue, Québec.

*Série française graduée de livres de lecture*, par les Frères des écoles chrétiennes.

*Série anglaise graduée de livres de lecture*, par les Frères des écoles chrétiennes.

Ce comité est d'avis que le "Petit Vocabulaire" à l'usage des Canadiens-français n'est pas un livre d'école et qu'il n'appartient pas à la catégorie des livres qu'il est appelé à approuver.

La "Petite Grammaire française très élémentaire" du Dr. Larue est trop élémentaire. Elle est incomplète.

La "Petite Histoire des États-Unis très élémentaire" est aussi incomplète et trop élémentaire.

La "Série française de livres de lecture" par les Frères des écoles chrétiennes, est recommandée pour le premier, le deuxième et le quatrième livre. L'édition actuelle du troisième livre "Traité des devoirs du chrétien" déjà approuvé par le conseil, laisse à désirer sous le rapport de l'impression et surtout des gravures.

La page 125 du 4e livre renferme une poésie qu'il faudrait retrancher.

La "Série anglaise" est recommandée. Cependant le comité croit devoir observer qu'il serait désirable que certains chapitres fussent traités à un point de vue plus canadien et que la version anglaise du troisième livre—Traité des devoirs du chrétien—fût en tout conforme à la version française.

Le comité recommande ces deux séries comme étant bien graduées.

Le comité croit devoir recommander l'approbation de la série française, vu que l'arrangement fait avec M. Montpetit est expiré depuis le mois de septembre dernier.

† E. A. ARCH. DE QUÉBEC, Président.

Le comité ajourne la considération de ce rapport, et il est proposé par Mgr. de Rimouski, secondé par l'Évêque de Montréal :

CONSIDÉRANT qu'à la dernière session, la Législature de cette province a passé un acte pour l'abolition du Dépôt de livres, dans lequel ont été introduites des clauses concernant ce Conseil et l'approbation des livres à l'usage des écoles ;

CONSIDÉRANT que ces clauses ont été

introduites sans que le Surintendant ni les membres de ce Conseil aient été consultés ou aient eu occasion de faire connaître leurs objections ;

Qu'il soit résolu que le comité catholique de ce Conseil présente une humble requête à la dite Législature, à sa prochaine session lui représentant ;

1o Que, dans l'opinion de ce Conseil, l'adoption d'un seul ouvrage pour chaque branche d'étude dans toutes les écoles de même degré présente des difficultés insurmontables dans la pratique ;

2o Qu'elle tend à froisser surtout les communautés religieuses, dont plusieurs ont d'excellents ouvrages propres à leurs classes ;—à nuire considérablement aux auteurs dont les ouvrages sont déjà approuvés, aussi bien qu'aux libraires qui en ont beaucoup à vendre, et qui, d'ici à un an, sont exposés à des pertes considérables et immenses par la défense d'employer dorénavant ces livres dans les écoles de la province ;—à étouffer la louable émulation qui devrait exister entre les diverses institutions d'éducation pour le choix des meilleurs ouvrages ;—à arrêter les efforts des auteurs vers le progrès et l'amélioration des livres et des méthodes ;

3o Qu'une mesure d'une telle sévérité n'a encore été adoptée dans aucun autre pays, à ce que croit ce comité. En France, en Belgique, en Prusse, etc., il est laissé une pleine liberté de choisir entre les divers ouvrages approuvés pour chaque matière ;

4o Que, si la trop grande multiplicité d'ouvrages approuvés peut offrir peut-être des inconvénients, il est encore plus dangereux de tomber dans l'excès contraire en restreignant le nombre à un seul pour chaque branche ;

5o Que ce comité a déjà passé des règlements obligeant à ne se servir dans chaque école que d'un seul et même livre pour chaque classe d'élèves ;

6o Qu'il est à propos de tenir compte de la préférence que l'on peut avoir, dans les différentes parties de la province, pour certain ouvrage plutôt que pour tel autre, l'appréciation des livres étant une chose bien délicate, qui dépend de beaucoup de circonstances de lieux et de personnes ;

70 Que l'adoption d'un seul ouvrage pour chaque matière donnerait naissance à un monopole odieux, et peut-être à des spéculations scandaleuses ;

80 Que, pour toutes ces raisons, ce comité prie respectueusement la Législature d'abroger toutes les clauses de la dite loi qui concernent l'approbation des livres.—Adopté.

VI. Le Surintendant dépose sur le bureau du comité les rapports des examens des bureaux d'examineurs. Ces rapports sont référés à un sous-comité d'examen composé de Mgr l'Archevêque, du juge Routhier et du Surintendant.

VII. Il est donné lecture du rapport du sous-comité chargé de s'enquérir des accusations portées contre l'inspecteur Alexander.

Proposé par Mgr l'Archevêque :

“Que le Surintendant, afin d'en finir au plus tôt avec cette affaire, fixe péremptoirement une date à laquelle M. Alexander, ou son avocat, devra se présenter devant le sous-comité pour présenter sa défense, et qu'—si le sous-comité ordonne une enquête, le Surintendant soit chargé de la faire.”—Adopté.

VIII. Les avis de motion donnés par Sir N. F. Belleau, à la réunion de novembre 1879, sont remis à la prochaine séance.

IX. Le comité procède à la révision de la liste—préparée par le Surintendant—de distribution du fonds de l'éducation supérieure.

Proposé par Mgr l'Archevêque :

“Qu'il soit retranché quatre cents dollars (\$400) au séminaire de Saint-Hyacinthe, à être partagés entre le collège de Lévis et celui de Rigaud.”

Proposé en amendement par l'hon. M. Chauveau :

“Qu'il soit accordé une augmentation de cent cinquante dollars (\$150) aux collèges de Lévis et de Rigaud respectivement, à prendre proportionnellement sur tous les collèges classiques.”

*Pour l'amendement* : Mgr de Saint-Hyacinthe, M. Murphy, M. Chauveau.

*Contre* : Mgr l'Archevêque, Mgr de Rimouski, Mgr de Trois-Rivières, Mgr de Montréal, Mgr d'Ottawa, Mgr de Sherbrooke, Mgr de Chicoutimi, le juge

Routhier, le juge Jetté, le Dr Painchaud. L'amendement est rejeté.

Proposé en amendement par Mgr de Rimouski :

“Que trois cents dollars (\$300) seulement soient retranchés au séminaire de Saint-Hyacinthe.”

*Pour l'amendement* : Mgr de Rimouski, Mgr de St.-Hyacinthe, l'hon. M. Chauveau, le juge Jetté, M. Murphy.

*Contre* : Mgr l'Archevêque, Mgr de Trois-Rivières, Mgr de Montréal, Mgr d'Ottawa, Mgr de Sherbrooke, Mgr de Chicoutimi, le juge Routhier, le Dr Painchaud.

Ce second amendement est rejeté.

La motion principale est mise aux voix.

*Pour* : Mgr l'Archevêque, Mgr des Trois-Rivières, Mgr de Rimouski, Mgr de Montréal, Mgr d'Ottawa, Mgr de Sherbrooke, Mgr de Chicoutimi, le juge Routhier, le juge Jetté, M. Murphy, le Dr Painchaud.

*Contre* : Mgr de Saint-Hyacinthe et M. Chauveau.

Cette motion est adoptée.

Proposé par Mgr de Rimouski :

“Que le Surintendant informe le gouvernement que ce comité est d'opinion qu'il n'est pas opportun d'affecter, comme cela est fait dans le dernier budget, cinq pour cent du fonds de l'éducation à l'achat de livres de littérature canadienne pour être distribués en prix.”—Adopté.

La séance est ajournée au lendemain à 10 heures A. M.

(A suivre.)

## PÉDAGOGIE

### MÉTHODE PHONIQUE

D'après ce que nous avons établi dans notre article sur la méthode, on conçoit facilement que ce mot appliqué pour désigner un moyen particulier d'enseigner la lecture est plutôt un procédé qu'une méthode.

Ce procédé ne constitue pas une méthode spéciale de lecture. Prenez un syllabaire quelconque, pourvu qu'il soit bien fait, le *Livre-tableau* des Frères, par exemple, suivez les leçons telles qu'elles

se présentent, faites donner exactement le son des lettres ou des groupes de lettres indiqués, faites articuler nettement chaque consonne simple ou double, exigez une prononciation énergique de toutes les syllabes de chaque mot et vous employez là la *méthode phonique*.

Cette méthode, ou encore mieux ce procédé, comme son nom le désigne, consiste à prendre pour base, dans l'enseignement de la lecture, les sons de la langue.

Pas n'est besoin d'une longue démonstration pour faire comprendre à quiconque connaît bien les lois du langage, que c'est la voie la plus naturelle, la plus courte et la plus facile pour arriver à une bonne prononciation.

En effet, qu'est-ce que la parole, sinon l'articulation de différents sons conventionnels, dont la réunion forme des mots et des phrases que la décomposition ramène nécessairement aux éléments constitutifs, les sons. Mais comme ces derniers sont représentés par des signes, il s'en suit que l'œil et l'oreille doivent être mis à contribution. Voilà donc les deux moyens d'arriver à l'intelligence de l'enfant.

Néanmoins, rappelons-nous qu'un signe n'a aucune valeur, si l'esprit n'a pas déjà une notion claire, nette de la chose signifiée. Or, dans chaque syllabe d'un mot, la chose c'est le son, et les signes, ce sont les lettres qui le représentent, de sorte que pour être logique il faut enseigner les sons avant les lettres. D'ailleurs, la chose est naturelle, car le langage parlé a précédé le langage écrit.

La connaissance des sons est aussi nécessaire à la lecture à haute voix que celle des notes pour la musique ; et de même qu'il serait impossible qu'une personne parvint à chanter un morceau, fût-il des plus faciles, si l'on se contentait de lui en nommer les notes sans en donner les sons, de même aussi on ne saurait apprendre à bien lire sans étudier les sons du langage parlé. Ce n'est pourtant pas la marche que l'on suit toujours. Le plus souvent, on commence par faire nommer, en les montrant, les vingt-cinq lettres de l'alphabet, tantôt les unes à la suite des autres, tantôt en

les mêlant, jusqu'à ce que l'enfant puisse les reconnaître et les nommer. Ensuite arrive le *bé, a ba, bé, elle a, bla*, etc. Ce travail ennuyeux dure des mois et des mois sans que le pauvre petit être qui le subit sache où l'on veut en venir. Mais son supplis n'est pas encore fini ; il faut qu'il passe maintenant par l'épellation d'une série de mots de *deux*, de *trois*, de *quatre* syllabes, etc., avant d'arriver à lire des phrases qui puissent dire quelque chose à son intelligence. Il n'est pas étonnant qu'avec un tel système, on voie un si grand nombre d'enfants montrer pour l'école la plus vive répugnance. Pense-t-on être plus méthodique et mieux applanir les difficultés par ces séries de mots de *deux*, de *trois*, de *quatre* syllabes ? Est-ce que par hasard le mot *sé-vé-ri-té* qui en a quatre n'est pas plus facile pour l'enfant que le mot *cou-teau* qui n'en a que deux, mais qui renferme deux gallicismes de lecture ?

Il ne faut pas oublier que la lecture est double ; qu'une partie, les lettres, s'adresse à l'œil et l'autre, les sons, à l'oreille ; qu'en l'enseignant il faut la dédoubler, c'est-à-dire donner à chacun de ces deux sens une culture convenable.

Mais il ne suffit pas que l'enfant puisse saisir les sons, il faut encore qu'il soit en état de les reproduire ; de là, la nécessité de faire faire de nombreux exercices à haute voix, afin de donner à la langue et aux lèvres toute la flexibilité nécessaire à une bonne prononciation.

L'on se demande souvent, pourquoi y a-t-il si peu de personnes qui lisent bien ? pourquoi cette mollesse d'articulation, ce bredouillement ? pourquoi toutes ces syllabes perdues, effacées, mangées, surtout celles qui terminent les mots, les finales ?

La réponse est très facile ; c'est parce que le maître a laissé l'élève prononcer les mots à sa manière ; qu'il ne s'est pas appliqué à corriger ses défauts ; que le travail mécanique sur les sons, travail si nécessaire à la bonne prononciation, a été négligé.

Mais il arrive souvent que le maître a lui-même, sans s'en douter, une prononciation défectueuse. Alors, il serait

fort difficile pour lui de former de bons lecteurs.

La première chose que les bureaux d'examineurs devraient exiger des candidats qui leur demandent un diplôme, serait un langage correct et une lecture irréprochable ; car celui qui parle et lit mal ne peut donner à ses élèves ce qu'il n'a pas lui-même.

Donc, si nous voulons enseigner à bien lire, commençons nous-même par corriger nos défauts, c'est-à-dire adresses-nous à des personnes compétentes, capables de nous diriger dans cette voie ; car les livres peuvent bien nous enseigner telle ou telle méthode, mais ils ne sauraient jamais nous apprendre les sons.

Nous ne pourrions mieux clore ce chapitre qu'en reproduisant les observations générales qui se trouvent en tête de la deuxième partie du *Cours de Lecture à haute voix*, par M. l'abbé Lagacé.

“ 1o Evitez de *chanter* en lisant, c'est-à-dire de traîner sur les mots, surtout sur les dernières syllabes des mots. 2o Ne laissez passer aucune articulation sans la porter avec énergie. 3o Veillez à ce que les sons soient donnés dans toute leur pureté ; faites attention surtout aux voyelles nasales *in, an, un, on*, à l'*è* ouvert grave, à l'*a* aigu, à la diphtongue *oi*. 4o Arrêtez, respirez souvent, très souvent. Il n'y a de bonne lecture qu'à cette condition. Consultez en cela le sens de la phrase, la pensée. La ponctuation ne suffit pas pour déterminer les points de repos dans la lecture à haute voix. L'écriture s'adresse aux yeux, la parole aux oreilles. Ce sont deux moyens différents de communiquer sa pensée, deux voies distinctes qui peuvent se toucher en quelques points, mais qui ne se confondent pas. 5o Donnez aux lèvres la position qui leur convient ; avancez-les ou retirez-les, suivant le cas. C'est sur le devant de la bouche que se fait la prononciation française. 6o Ne laissez pas tomber mollement la dernière vibration des mots, surtout du dernier mot ; c'est là qu'est l'âme de la phrase. 7o Ne passez pas au chapitre suivant avant que vous ne sachiez bien lire le précédent, quand vous devriez répéter vingt fois. 8o Enfin, gardez votre voix naturelle, ne la forcez pas, et tâchez de parler.

Dans la langue française il y a deux manières de prononcer : l'une qui convient à la conversation familière et l'autre qui est propre au discours soutenu.”

## MÉTHODOLOGIE

### ORTHOGRAPHE D'USAGE (1)

Quoique moins importante que la parole, la connaissance de l'orthographe d'usage est indispensable, dans une certaine mesure, à tous ceux qui ont à exprimer leurs idées par écrit. Mal orthographiés, beaucoup de mots deviennent inintelligibles, mais ce qu'il ne faut jamais perdre de vue : c'est que nous devons accorder, contrairement à ce qui se pratique, plus de soins et plus de temps à l'orthographe d'usage qu'à celle de règle, car l'orthographe de règle n'apprend à écrire que le bout des mots, une lettre sur les cinq à six dont se compose la moyenne des mots, la dernière lettre, tandis que toutes les autres lettres se rattachent à l'orthographe d'usage.

Mais quelle méthode faut-il suivre pour amener le plus sûrement possible les élèves à la connaissance de l'orthographe ?

L'orthographe d'usage ne peut s'apprendre par l'usage. Impossible à l'intelligence la plus perspicace, la plus féconde de rien trouver, de rien inventer par elle-même dans ce vaste champ du domaine de la langue. La forme des mots, les lettres qui les composent sont un legs du passé. Nous ne pouvons rien y ajouter, rien retrancher. Nous n'avons qu'à imiter et pour apprendre à imiter, il faut observer la forme des mots, l'observer souvent et s'essayer à la reproduire. Tout système qui s'écarte de cette méthode manque de logique. Y a-t-il rien de moins rationnel dès lors que les dictées non préparées, telles qu'on les pratique le plus souvent ; c'est-à-dire, la reproduction obligée de mots que l'enfant n'a jamais vus et qu'il est condamné à orthographier au hasard ? Comment voulez-vous qu'il devine la forme des mots ? En conséquence :

1o Ne jamais faire écrire aux écoliers

des phrases, des mots qu'ils n'auraient pas vus et étudiés d'avance. Autrement, il est à craindre que leur première manière d'orthographier ne reste et ne devienne une habitude. Ainsi, dans les dictées, on aura soin d'épeler ou d'écrire au tableau tous les mots que nos écoliers n'auraient jamais vus.

2o Comme la langue française est une langue dérivée et que pour pouvoir étudier avec fruit l'étymologie des mots avec toutes les règles de leur dérivation, de leur formation et de leurs altérations il faudrait connaître les langues anciennes, le latin et le grec ainsi que l'histoire de la langue, nous n'essayerons point, dans l'enseignement primaire, d'aborder l'étude de la grammaire historique, pas plus que les lois de la dérivation avec les préfixes, suffixes, les initiales, médiales et finales.

3o Les exercices d'épellation et d'écriture qui constituent le complément indispensable des leçons de lecture au tableau contribueront à familiariser les commençants avec l'orthographe des mots.

4o Dès que l'enfant peut lire et écrire, presque tous les exercices d'orthographe se font avec l'aide du livre de lecture.

Au commencement, les enfants prépareront leurs dictées en les copiant une fois d'avance sur l'ardoise; puis, après qu'on aura effacé ce qu'ils viennent de copier, on le leur dictera, leurs livres étant enlevés et, comme troisième exercice, les élèves échangeront leurs ardoises ou cahiers et corrigeront réciproquement leurs fautes avec l'aide du manuel de lecture. Cette correction réciproque est plus profitable que celle du maître, soit parce qu'elle excite l'émulation, soit parce que chaque correction ne manque jamais d'être contrôlée par celui qui a commis la faute. Inutile d'ajouter que les copies doivent passer enfin sous les yeux du maître. Cet excellent procédé oblige l'élève à revoir plusieurs fois de suite les mêmes mots et les grave bien vite dans sa mémoire.

5o Plus tard, la copie préalable ne sera plus nécessaire. On y substituera une préparation purement intuitive.

Par exemple, on dira aux élèves du cours moyen " Dans une heure (ou demain) je vous dicterai quelques alinéas empruntés à tel chapitre de votre livre de lecture. Vous vous y préparerz en observant de près chaque mot de ce chapitre à deux ou trois reprises."

Le moment de la dictée arrivé, on enlève tous les manuels et on leur dicte une partie seulement du chapitre.

Qui ne comprend les avantages d'un pareil procédé? Ici, l'enfant n'est plus exposé à orthographier au hasard les mots nouveaux; car il a eu le temps de les examiner et de les étudier. De plus, ce ne sont pas seulement les phrases qu'il est appelé à reproduire qui se graveront dans sa mémoire, mais le texte intégral du chapitre. En outre, ces lectures réitérées d'un même morceau inculqueront profondément dans son intelligence le fonds même du chapitre. Enfin avec l'aide du manuel, il sera aisé de faire corriger les dictées par les élèves eux-mêmes.

Dans les écoles secondaires, on pourra remettre avec avantage entre les mains des élèves un recueil de dictées, tel que celui d'Eyssette ou celui d'Alvarès et l'on n'aura pas de peine à parcourir dans une année tout un livre en les obligeant à préparer trois à quatre dictées tous les deux ou trois jours.

Puisse-t-il se trouver des auteurs qui composent de ces livres pour les élèves et non plus pour les maîtres seulement. Si ces recueils renfermaient des notes grammaticales sur les règles à observer, on pourrait se passer de toute grammaire.

5o Enfin habituons nos écoliers à soigner leur orthographe dans tous leurs devoirs écrits, dans toutes leurs copies.

---

N. B. Le morceau précédent forme partie d'une série d'articles qu'a publiés l'*Education* sur l'enseignement de la langue maternelle. Nous sommes heureux d'y trouver la confirmation de ce que nous avons dit nous-même dans notre article intitulé: *Méthodologie des dictées*, page 6.

## LEÇON DE GRAMMAIRE

## LE VERBE

M.—Nous avons vu, trois parties du discours : le *nom* qui désigne les personnes, les animaux et les choses ; l'*adjectif* qui les qualifie ; le *pronom* qui les remplace. Aujourd'hui nous étudierons une autre espèce de mot qui marque ce que *font* ou ce que *sont* les personnes, les animaux ou les choses.

Voyons, Pierre, si je dis : *Léon étudie* sa leçon ; qu'indique le mot *étudie* ?

Pierre.—Il indique ce que fait Léon.

Vous, Louis, dans : *L'oiseau vole*, que marque le mot *vole* ?

Louis.—Il marque ce que fait l'oiseau.

M.—Dans cette autre phrase, *mon livre est neuf*, que marque le mot *est*, Joseph ?

Joseph.—Il marque ce qu'est le livre.

M.—Eh bien ! mes enfants, les mots qui marquent ce que *font* ou ce que *sont* les personnes, les animaux ou les choses se nomment *verbes*.

Le maître écrit sur le tableau et les enfants répètent plusieurs fois :

*Le verbe est un mot qui marque ce que font ou ce que sont les personnes, les animaux ou les choses* (1).

M.—Dans le devoir qui va suivre, vous mettez en deux colonnes les noms et les verbes : les noms à gauche et les verbes à droite. Quelques exemples vous indiqueront la marche à suivre, et faciliteront votre travail.

*Le maître écrit au tableau :*

Henri étudie, le chien aboie, la lampe fume.

M.—Ernest, qu'est le mot Henri ?

Ernest.—C'est un nom, parce qu'il désigne une personne.

M.—Et le mot *étudie*, Eudore ?

Eudore.—C'est un verbe, parce qu'il marque ce que fait Henri.

M.—Qu'est le mot chien, René ?

René.—C'est un nom parce qu'il désigne un animal.

M.—Et le mot *aboie* ? Savez-vous ce que veut dire ce mot, Gustave ?

Gustave.—Oui, monsieur, cela veut dire japper. Aboier est un verbe, parce qu'il marque ce que fait le chien.

M.—Qu'est le mot *lampe*, Arthur ?

Arthur.—C'est un nom, parce qu'il désigne une chose.

M.—Et le mot *fume*, David ?

David.—Le mot *fume* est un verbe, parce qu'il désigne ce que fait la lampe.

M.—C'est bien, mes petits amis, mettez une grande attention à bien faire le devoir qui va suivre (1).

## DICTÉE

## I

## L'OISEAU TOMBÉ DU NID.

Le petit Pierre a trouvé dans le jardin un petit oiseau qui était tombé du nid ; il avait déjà des plumes, mais il ne pouvait pas encore s'en servir pour voler. Le petit Pierre, au lieu de le remettre dans le nid, bâti tout près de là dans un buisson, l'emporta dans sa main et le donna à Jean, son camarade. Jean le plaça dans une boîte, en disant qu'il l'élèverait et l'apprivoiserait. Le premier jour, il lui donna du pain et du lait, mais le pauvre petit ne savait pas encore manger tout seul, il ne put que se débattre en appelant sa mère ; le lendemain il était bien faible et bien épuisé des efforts qu'il avait faits pour sortir de sa prison ; le surlendemain il était mort de faim et de douleur.

Comment un enfant peut-il être si cruel que de laisser périr ainsi de misère un pauvre petit oiseau qui ne lui fait aucun mal !.....

*Adjectifs. Petit.*—Dire le mot contraire à *petit*.—*Grand*.

*Premier.*—Quel est le mot contraire ? —*Dernier*.

*Faible.*—Le mot contraire.—*Fort*.

*Cruel.*—Le mot contraire.—*Humain*, *bon*.

Phrases à faire avec les adjectifs et les noms Pierre, Jean, oiseau, nid, boîte.

Pierre est *cruel*, l'oiseau est *faible*, le nid est *petit*, etc.

Mettre au féminin les adjectifs masculins. (2) P.

## II

## DEVOIR D'INVENTION.

L'élève remplacera le tiret par le nom convenable.

Le pain nourrit le — 1, de bonnes lec-

1. On pourra maintenant se contenter de cette définition, remettant à plus tard le soin d'en donner une plus exacte.

1. Nous donnerons ce devoir au prochain numéro.

2. "L'Éducation."

tures nourrissent — 2. Les rois ont la — 3 sur la tête et le — 4 à la main. L'arbre se nourrit par les — 5 et par les — 6. Il tire sa nourriture de la — 7 et de — 8. Dieu a donné des — 9 aux oiseaux, de la — 10 aux brebis, des — 11 aux bêtes fauves. Le corps du cygne ressemble à un navire; le cou est une — 12 et la queue un — 13.

Les canons et les — 14 sont faits avec un alliage d'étain et de cuivre qu'on appelle — 15. L' — 16 est le symbole de la paix et — 16 le signe de la victoire.

Le soleil est plus éloigné de nous que — 18, mais il l'est moins que — 19. Le bois chauffe plus que la —, mais il brûle moins que la — 20. L'arbre se couvre de feuilles, puis de — 21, puis de 22.

Nous évitons autant que possible de reproduire les morceaux que publie le *Journal de l'Éducation*; car, bien que le choix de ses matières soit toujours excellent, nous n'aimons pas à servir à nos lecteurs qui reçoivent les deux journaux une nourriture qu'ils ont déjà savourée.

Cependant nous sortirons cette fois de notre réserve pour publier "*l'horloge de ma chambrette*," parue dans le premier numéro de notre confrère de Montréal.

L'auteur de cette charmante petite pièce est une élève de l'école normale Laval, Mlle Malvina Tremblay, de Chicoutimi. Elle n'a eu d'autres canevas pour ce travail que le titre seul du morceau.

Le journal pédagogique français, *l'Éducation* du six novembre, le donne comme dictée pour le cours supérieur, en l'accompagnant d'explications grammaticales. Nous reproduisons aussi ces explications et nous en ajoutons quelques nouvelles.

Le fait de voir reproduire en Europe des devoirs d'élèves canadiens est certainement très flatteur pour nous, et prouve que nos méthodes d'enseignement sont appréciées à l'étranger.

### III

#### L'HORLOGE DE MA CHAMBRETTE

Il est sur mon bureau un petit ornement, qui m'est bien cher, malgré sa simplicité. Que j'aime à venir rêver près de lui! que j'aime, dis-je, à méditer au

bruit régulier de son tic-tac argentin! Que de réflexions il me fait faire! Le soir, c'est en l'écoutant que je m'endors, le matin, c'est encore à sa voix que je m'éveille. Je ne commence pour ainsi dire, rien sans le consulter. — Toujours il est le même; docile, il se laisse conduire à mon gré; marche, si je le veux; s'arrête, si je le désire; reste où mon caprice le place. Il m'obéit en tout; et pourtant, c'est lui qui me guide.

Et ce bijou, me dira-t-on, quel est-il donc?—C'est *l'horloge de ma chambrette!* C'est le dernier souvenir que je reçus de ma mère, lorsque je la quittai. Je m'en souviens. C'était le 14 septembre, je devais partir pendant la nuit. Je savourais, au milieu de ma famille, un de ces doux et tristes entretiens qui précèdent un départ. Maman, sortant de sa chambre, tenait dans ses mains le précieux objet. "Tiens! fille, me dit-elle, ta mère ne pouvant pas toujours te conduire elle-même, te donne un guide." Puis, elle ajouta: "C'est elle, oui, c'est elle qui, depuis que j'ai perdu ma pauvre mère, a réglé tous les instants de ma vie. Consulte-la volontiers et lorsqu'elle te dira: Il est temps, obéis-lui. Les leçons qu'elle nous donne sont salutaires, médite-les souvent."

En effet, j'ai appris à la connaître. N'est-ce pas là, une image de notre existence? Regardez le cadran. Ne dirait-on pas que l'aiguille est arrêtée dans son cours? Pourtant, elle marche toujours avec la même diligence, mais d'une manière imperceptible. Ainsi le temps nous fait décliner, sans qu'il y paraisse, vers la fin de nos jours. Aveugles! que nous sommes, nous savons que son cours est invariable, cependant, trompés par les apparences, nous nous laissons aller à un oubli funeste. Comme nous ne voyons pas le mouvement intérieur de l'horloge qui à notre insu, a marqué, seconde par seconde, sur le cadran, les heures déjà écoulées, nous arrivons au terme de notre voyage ici-bas, que nous nous croyons au début.

Je veux, en méditant quelquefois le sujet que tu m'offres, petite horloge, ne pas m'écarter de mon devoir et faire en sorte que chaque heure soit remplie et qu'elle puisse être méritoire.



## EXPLICATION DU DEVOIR.

*Il est pour il y a, donne à la phrase plus d'élégance.*

*Que j'aime. Que pour combien : que de gens viennent à Paris. Combien de gens.*

*Je m'endors, s'endormir, v. pronominal, 2e conj., se livrer au sommeil.*

*Dormir, v. n. Être plongé dans le sommeil. Conjuger ce verbe sous ses deux formes.*

*Je reçois, recevoir, v. a., 3e conj. passé défini.*

*J'ai perdu, perdre, v. a. 4e conj. passé indéfini. Quelle différence y a-t-il entre ce temps et le passé défini? peut-on employer ces deux temps indifféremment?*

*Obéis-lui, obéir, v. n. 2e conj. Dire à quel mode est ce verbe. Indiquer les verbes de cette dictée qui sont au même mode.*

M.—D'où vient le mot *chambrette*?

E.—Du mot *chambre*. On forme en français des mots nouveaux en ajoutant à certains mots existants le suffixe *ette* ou seulement *te* si le mot finit par *e*: *fillette, fillette, muse, musette, table, tablette, etc.*

M.—Expliquez, *dis-je*, dans la seconde phrase.

E.—Cette expression incidente donne plus de force au mot *aime* et en justifie la répétition.

M.—Pourriez-vous rendre autrement la phrase: *Que de réflexions il me fait faire!*

E.—Oui: *Il me fait faire beaucoup de réflexions.*

M.—Laquelle de ces deux manières de dire est préférable?

E.—La première, car la phrase est plus élégante et plus énergique.

M.—Que remarquez-vous dans: *C'est elle, oui, c'est elle?*

E.—C'est une répétition heureuse qui donne plus de force à l'affirmation contenue dans la proposition: *Qui a réglé tous les instants de ma vie.*

## APPRÉCIATION

Les principales qualités de ce récit sont la propriété des termes, la clarté, la précision et surtout ce cachet particulier de vraisemblance dont il est empreint.

L'élève emploie la fiction pour raconter certains faits qui lui sont personnels et dont elle gardera toujours un précieux souvenir.

Elle a grandi à la campagne; elle est simple, modeste; elle ne soupçonne même pas qu'elle est douée de vrais talents littéraires; elle n'a vécu jusqu'ici que de sentiments et d'affections, et ne connaît rien des aspirations des jeunes filles de son âge, élevées dans les villes au milieu du faste et de la mollesse. Aussi, le faible cadeau qu'elle reçoit est-il à ses yeux un vrai bijou. Il a pour elle une double valeur; cet objet a appartenu à sa grand-mère et c'est sa propre mère qui le lui donne.

C'est le 14 septembre, elle s'en souvient. Le moment est solennel; elle "va partir pendant la nuit;" elle, qui ne s'est jamais séparée de sa mère, va la quitter pour dix mois; la neige et les glaces rendront impossible toute communication entre elle et les siens. Que de tristes réflexions ne fait-elle pas! Verra-t-elle encore son père, pourra-t-elle encore embrasser sa mère, serrer contre son cœur ses petits frères et ses petites sœurs qu'elle aime tant? Ah! elle a bien raison de dire "qu'elle savoure, au milieu de sa famille, un de ces doux et tristes moments qui précèdent un départ."

Quelle simplicité, quel naturel, mais aussi quelle vérité dans le rôle qu'elle fait jouer à sa bonne mère. Cette brave femme a voulu ménager une surprise à son enfant au moment de la séparation, et en même temps lui donner une leçon salutaire. Sans le prévenir, sans lui avoir dit un mot d'avance: "Elle sort de sa chambre portant le précieux objet." Elle le lui donne et accompagne ce présent de conseils dont chacun est un précepte d'une grande valeur. Mais cette enfant docile saura bien en profiter.

En effet, la jeune étudiante les a médités ses conseils; elle a appris à connaître la valeur du temps; elle a vu dans l'horloge "une image de notre existence; l'aiguille qui semble arrêtée marche pourtant toujours avec la même diligence, mais d'une manière imperceptible; ainsi de notre vie." etc., etc.

Cette comparaison est d'une justesse

admirable. La profondeur des idées qu'elle renferme est beaucoup au-dessus de la capacité ordinaire d'une jeune fille de dix-sept ans. Mais celle-ci est une de ces natures fortement trempées, possédant une imagination vive et un esprit pénétrant.

On sent cependant qu'elle a déjà souffert ; que quelque malheur a dû la frapper dans ses affections les plus chères. En effet, la mort prématurée d'un frère chéri, arrivée sur l'océan il y a peu d'années a laissé dans son caractère une certaine teinte de mélancolie dont on retrouve facilement les traces dans le morceau que nous venons d'apprécier.

Nous accusons réception d'une série de problèmes pratiques par M. l'inspecteur Savard. Nous en commençons aujourd'hui la publication.

### PROBLÈMES PRATIQUES

#### ADDITION

1. Un fermier vend 293 minots de blé à un homme, 185 à un autre et 186 à un autre. Combien de minots a-t-il vendus ?

Rép: 564.

2. Un marchand vend une couple de chevaux \$275, 4 voitures pour \$395, et un harnais pour \$65.00. Combien doit-il recevoir ?

Rép: \$735.00

3. Un marchand vend 175 vgs. de coton le lundi, 386 le mardi, 139 le mercredi, 98 le jeudi, 216 le vendredi, 397 le samedi. Combien de verges a-t-il vendues en tout ?

Rép: 1411.

4. Paul a acheté du beurre pour \$24.00, du bois pour \$49.00 et de la fleur pour \$36.00. Combien doit-il payer en tout ?

Rép: \$109.00.

5. T. B. Petit a payé un habit \$23.34, un chapeau \$5.87, un châle \$17.63 et une paire de gants \$1.95. Combien doit-il payer pour le tout ?

Rép: \$48.79.

6. Hercule donne à son épouse \$1145.00, à sa fille Anna \$205.60, à sa fille Adèle le même montant et à son fils \$905.58. Combien d'argent leur a-t-il donné à tout ?

Rép: \$1861.78.

### LEÇONS D'ARBORICULTURE POUR DES ÉLÈVES AVANCÉS (1)

#### SUJET.—L'ŒIL

Le professeur a devant lui des rameaux de poirier, de pommier, de vigne, de frêne, de lilas, etc. Il prend en main une de ces productions et il la montre aux élèves.

*Professeur.* — Si je demandais à des enfants d'école primaire comment on appelle l'objet que voici, quelle serait leur réponse ?

*Élève.* — Vous tenez en main une baguette.

P. — Nous qui l'an dernier avons vu quelques notions de botanique, nous dirons que cette baguette s'appelle ?

E. — Cette baguette s'appelle un rameau.

P. — Reconnaissez-vous l'arbre qui a porté ce rameau ?

E. — Ce rameau provient d'un poirier.

P. — Examinons-le bien attentivement. Que remarquez-vous le long de ce rameau ?

E. — J'aperçois le long de ce rameau des points saillants qui sont plus développés à la partie supérieure qu'à la base.

P. — Ces points saillants, ces petits corps de forme conique collés contre ce rameau, et dont la grosseur augmente au fur et à mesure qu'ils s'éloignent de la base, portent un nom particulier.

E. — On appelle ces productions bourgeons.

*Un autre élève.* — On appelle ces productions yeux.

P. — Les deux dénominations sont également reçues ; le botaniste appelle ces corpuscules bourgeons, et le bourgeon développé, herbacé ou ligneux, reçoit alors le nom de rameau ; l'arboriculture donne le nom de bourgeon au premier développement de l'œil, à l'œil qui a grandi pendant le cours de la végétation. — Donnez la définition de l'œil ?

E. — L'œil est une production plus ou moins conique, qui donne naissance à un nouvel être qu'on appelle bourgeon.

P. — Que deviendra le bourgeon ?

E. — Il deviendra un rameau.

P. — Donc ce rameau a d'abord été un œil ; cet œil est ensuite devenu un

bourgeon. et puis, quelque temps après ce dernier s'est changé en rameau.— Pourriez-vous me dire à quelle époque de l'année l'œil devient bourgeon ?

E.—Au printemps.

P.—Développez votre réponse.

E.—Quand la sève commence à circuler.

P.—Pourquoi la sève commence-t-elle à circuler à cette époque ?

E.—Parce qu'à ce moment le soleil commence à faire sentir sa chaleur.

P.—La chaleur a pour effet de dilater l'air contenu dans les tissus du rameau ; cette dilatation pousse les liquides nourriciers vers les yeux, lesquels, tout naturellement alors, se développent, et attirent à eux une grande quantité de nourriture.

Certes, mes amis, il y a d'autres causes qui font circuler la nourriture liquide, la sève en un mot ; ces causes, qui sont des phénomènes purement physiques, sont connues sous le nom d'osmose et de capillarité ; nous en parlerons dans une autre leçon. Pendant toute la bonne saison, l'œil continue à se développer ; quand la chaleur n'agit plus sur le bourgeon, vers le mois d'octobre, il sera devenu plus dur, moins herbacé et alors nous dirons que ce bourgeon est devenu rameau.

Qu'appelle-t-on donc rameau ?

E.—C'est un bourgeon qui a perdu sa consistance herbacée, qui s'est durci, qui s'est lignifié.

—Le professeur rappelle à propos du mot lignifié, le vieux mot wallon *lègne*, qui signifie bois à brûler.

P.—Par quoi le rameau est-il porté ?

E.—Par la branche.

P.—D'où provient la branche ?

E.—C'est un rameau développé.

P.—Si ce rameau n'avait pas été coupé, quand serait-il devenu branche ?

E.—A la fin de l'été prochain, c'est à dire, dans un an, lorsque lui-même aurait porté d'autres rameaux.

P.—Ainsi, mes amis, la branche est...

le rameau est.....

le bourgeon est.....

et l'œil c'est.....

—Le professeur passe quelques rameaux aux élèves.

P.—Examinons de près un de ces

yeux, le plus développé, et tâchons de nous rendre compte de sa structure ; examinons quelles sont les parties qui composent ce petit corps appelé œil. Qu'apercevez-vous extérieurement ?

E.—Extérieurement j'aperçois de petites plaques brunâtres.

P.—Ces petites plaques brunâtres ou d'un vert foncé qui se recouvrent les unes les autres portent le nom d'écailles ; ce sont de petites lames qui ont l'aspect du limbe de la feuille. Enlevez délicatement et une à une ces écailles et vous arriverez à un corpuscule très tendre qu'on appelle germe ; on désigne également ce germe sous le nom d'embryon ; c'est-à-dire corps organisé à l'état rudimentaire, commencement d'un être organisé, commencement de la plante ou de l'animal. Connaissez-vous une autre partie de la plante qui contient également un germe, un embryon ?

E.—La graine contient également un germe, car on dit que la graine germe.

P.—Que signifie cette expression "germer" ?

E.—La graine qui germe est une graine qui, placée dans des conditions satisfaisantes de température d'air et d'humidité, donne naissance à une production qui ressemble généralement à celle qui a porté la graine, qu'on a déposée en terre.

P.—Pourquoi dites-vous généralement ?

E.—Parce que certaines graines, entre autres les pepins de poirier, de pommier, ne donnent pas naissance à des productions qui ont les mêmes qualités que leurs parents.

P.—Et l'œil quand son germe se développe, que donne-t-il ?

E.—Il donne un bourgeon, un rameau qui possède des propriétés identiques à celles de ses parents.

P.—Ainsi un œil de poirier possède un germe qui multipliera la bonne variété de poires, tandis que la graine du même poirier, donnera un arbre du genre poirier. Tirez une conclusion de ces faits.

E.—Pour propager une bonne variété de poires, je me servirai de l'œil ; et pour propager le genre poirier, je pourrai me servir des pepins.

Les arbres à fruits à pépins et à noyaux sont tous dans ce cas

P.—La multiplication par yeux des espèces fruitières porte différents noms qui sont : le bouturage, le marcottage et le greffage. (A suivre).

## ÉLÉMENTS DE CHIMIE ET DE PHYSIQUE AGRICOLES (1)

(Suite.)

### SILICIUM, SOUFRE PHOSPHORE

Le silicium forme partie constituante du sable et de l'argile (terres glaises, terres fortes.)

Le soufre est un corps jaune qui nous vient surtout de la Sicile et des environs de Naples.

Le phosphore jouit de la propriété remarquable de s'enflammer à une basse température et par une simple friction, comme dans les allumettes chimiques.

Ces trois corps, à l'état d'*éléments* de corps simples, n'ont aucune importance en agriculture ; mais leurs composés en ont beaucoup. Ainsi le silicium, comme nous venons de le dire, entre dans la composition des sables et des terres glaises ; le soufre et le phosphore, unis à d'autres éléments, forment l'un le plâtre, l'autre, les os.

### ALUMINIUM, CALCIUM, MAGNESIUM, FER, MANGANESE

L'aluminium est un métal extrait de l'argile. Le calcium est extrait de la chaux ; le magnésium et le manganèse se trouvent dans certaines terres dans lesquelles ils sont toujours en combinaison ; le fer se rencontre dans un grand nombre de minerais.

Aucun de ces métaux n'existe à l'état libre, isolé dans la nature. Ils sont toujours combinés avec d'autres corps. Comme métaux, ils n'ont aucune importance dans l'étude de la chimie agricole, mais leurs composés, que nous examinerons bientôt, en ont beaucoup.

### POTASSIUM, SODIUM, CHLORE

Ces trois corps ne se rencontrent jamais, non plus, dans la nature, à l'état de corps simples. Le premier forme la base des cendres des plantes et des végétaux ; le sodium combiné avec

l'oxygène forme la soude, et, combiné avec le chlore, le sel de cuisine, dont le nom chimique est *chlorure de sodium*.

(A suivre)

## POÉSIE

### POUR MON FILS

A peine, cher enfant, avais-tu reçu l'être,  
Que le malheur te frappe avant de le connaître.  
Car un âge pareil, se bornant à vingt jours,  
Ne peut comprendre un mal, si terrible en son cours.  
Grand Dieu ! qu'a-t-il donc fait cet ange sur la terre ?  
Pourquoi le traitez-vous avec cet rigueur ?  
Vous retirez la vie à son père, à sa mère,  
En plongeant dans leur sein ce glaive de douleur.  
Ayez pitié de nous, ô Dieu fécond en grâces ;  
Donnez à cet enfant l'usage de ses yeux ;  
Il en profitera pour marcher sur vos traces,  
Contempler votre ouvrage et regarder les cieux.  
Oui, vous aurez pitié de cette créature,  
Vous ouvrirez les yeux à cet aimable enfant,  
Qui vous remerciera dans son cœur innocent,  
Et vous louangera dans son petit murmure,  
Son père vous implore ; ayez pitié de lui.  
Le chagrin rongera son existence entière ;  
Il pleurera vingt ans comme il pleure aujourd'hui !  
L'art humain aux abois déclare, n'y rien faire,  
S'en retourne vaincu, me laissant sans espoir,  
Et mon fils malheureux, privé de la lumière,  
Devra vivre ici-bas comme en un cachot noir.  
Que sont pour vous, Seigneur, les médecins du monde ?  
Par un de vos regards confondez leurs efforts,  
Montrez que la prière est souvent plus féconde,  
Que le savoir de l'homme aidé de ses trésors.  
Puisse mon fils, Seigneur, voir lever votre aurore !  
En voyant le grand œuvre accompli dans six jours,  
Il vous dira : " Merci, mon Dieu, je vous adore ;  
Je vous offre ma vie et mon cœur pour toujours.  
Les plus vils animaux ont droit à la lumière ;  
Ils contemplant joyeux le firmament vermeil ;  
Le roi voit ses châteaux, le pâtre sa chaumière ;  
Comme eux je jouirai des rayons du soleil. "

SIBILIN.

Le maître.—Si d'un nombre entier j'en retire un quart quatre fois, qu'est-ce qu'il reste ?

Aucun des bambins ne bouge.

Le maître.—Vous ne comprenez pas. Eh ! bien ! voilà une pêche, je la coupe en quatre morceaux, mangez les.... C'est fait. Qu'est-ce qu'il reste ?

Un bambin. — M'sieu ! je sais : c'est le noyau.

--Nous avons amené ici, Monsieur et Mesdames, s'exclamait un charlatan, un animal fort curieux. Cet animal a la tête où les autres ont la queue. Entrez, entrez, il n'en coûte pour le voir que dix centimes, deux sous, entrez !

Et tout le monde de se précipiter en foule dans l'intérieur de la baraque pour voir... un cheval attelé par la queue à son ratelier.